

Mycélium ouvre ses adhésions et son service VPN



Depuis un an, l'association *Mycélium*, fournisseur d'accès internet non-marchand, propose un premier service VPN (voir ci-dessous), utilisé par quelques personnes. Cela nous a permis de nous assurer que nous étions capables de gérer les adhésions, la trésorerie, et la technique, avec les moyens dont nous disposons : une petite équipe motivée ayant une disponibilité limitée mais constante.

Aujourd'hui nous élargissons l'appel à nous rejoindre et à adhérer à l'association.

Pour cela, rencontrons-nous ! Ce sera l'occasion de discuter de ce qui nous anime. Être membre signifie aussi pouvoir participer à nos échanges (assemblées générales, listes de diffusion...), ce qui nous motive à avancer. L'adhésion ne requiert aucune cotisation.

Enfin, si vous le souhaitez, vous pourrez souscrire au service VPN. Celui-ci permet :

1 – « *d'échapper à l'indiscrétion de certains acteurs du réseau* »

Le VPN n'est pas la solution absolue à ce problème, mais contourne la surveillance et le filtrage les plus grossiers.

2 – « *de faciliter l'auto-hébergement* »

Le VPN permet d'obtenir un réseau IPv4 et IPv6, non filtré, utile pour la mise en place de services affranchis des entreprises commerciales (GAFAM..).

Retrouvez les infos sur notre site web : mycelium-fai.org, et si vous êtes intéressé·e, écrivez-nous à contact@mycelium-fai.org.

On espère vous croiser bientôt !